Communiqué de presse
Paris, le 12 juin 2025

La consigne pour réemploi des emballages arrive en magasin dans 4 régions françaises

La consigne pour réemploi des emballages en verre sera proposée aux consommateurs dès le 12 juin 2025 dans les grandes surfaces de 4 régions pilotes : Bretagne, Pays-de-la-Loire, Normandie et Hauts-de-France. Près de 16 millions de consommateurs auront ainsi progressivement accès à une nouvelle offre de consommation simple et vertueuse, permettant de réduire ses déchets.

DÈS LE 12 JUIN, UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE EN RAYON POUR LES CONSOMMATEURS

Dès le 12 juin 2025, dans le cadre de l'activation d'un dispositif d'une ampleur inédite, les consommateurs des régions Bretagne, Pays-de-la-Loire, Normandie et Hauts-de-France auront accès à une offre de produits conditionnés dans des emballages en verre réemployables.

Concrètement, les consommateurs accèderont à une toute nouvelle expérience d'achat dans **près de 750 magasins de 8 enseignes de la grande distribution** : Coopérative U, Intermarché, Auchan, Carrefour, Monoprix, Biocoop, E. Leclerc et La Brasserie du Bout du Monde qui seront équipées **de machines de récupération permettant le retour des emballages et le remboursement de la consigne**.

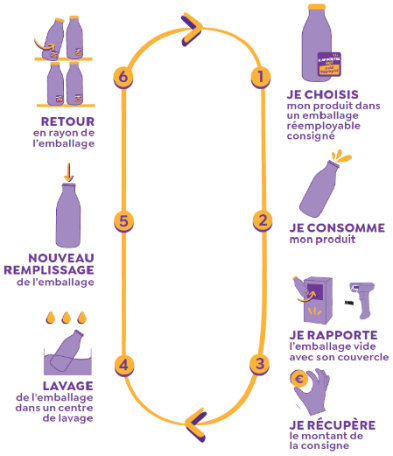

8 références de produits seront proposées au démarrage, notamment des boissons (eaux, jus de fruits, soupes, bière, limonade) des marques des groupes Danone, Lorina, Refresco, LSDH, Goudale, Les Celliers, et Les Délices de la mer dans les magasins de la Coopérative U. Plus de 50 metteurs en marché sont engagés dans cette démarche.
Les produits dont l'emballage est consigné seront identifiés grâce à un repère **« Rapportez-moi »** sur le produit, ainsi qu'à une communication en rayon, indiquant notamment le montant de la consigne appliquée.

Le montant de la consigne **sera fixé entre 10 centimes pour les petits formats, et 20 centimes pour les plus grands**. Ce montant, réglé par le consommateur au moment de son achat, lui sera remboursé au retour de l'emballage directement par carte bancaire ou par bon d'achat.

Enfin, pour plus de simplicité d'usage, ce système de consigne est mutualisé à l'échelle de l'ensemble des points de ventes participants à l'opération : le consommateur pourra rapporter son emballage consigné dans n'importe quel point de vente faisant partie du dispositif.

Une fois retournés par le consommateur, les emballages seront collectés et traités par GO! réemploi, l'opérateur de la boucle. Les emballages seront transportés, triés et lavés dans les deux centres de Bout à Bout près de Carquefou et de Haut la consigne, près de Lille, Enfin, ils seront reconditionnés par les industriels producteurs avant de trouver leur place en rayon. Une bouteille en verre réemployable peut être réutilisée

plusieurs dizaines de fois. Selon l'ADEME, dès 3 à 4 cycles de réemploi, l'impact carbone devient inférieur à celui d'un emballage en verre à usage unique, et permet d'économiser jusqu'à 75 % d'énergie et 33 % d'eau.

« *Nous y sommes ! Grâce à l'engouement et la mobilisation collective de toutes les parties prenantes - industriels, distributeurs, opérateurs, 16 millions de consommateurs pourront adopter un système vertueux de réemploi pour réduire les déchets et préserver nos ressources, tout en simplifiant les usages. Cette expérimentation est une première étape cruciale pour tester et tirer les enseignements nécessaires au déploiement national de la consigne dès 2027.* » exprime Jean Hornain, directeur général de Citeo.

« La consigne, telle que nos consommateurs l'ont connue il y a quelques années, fait son grand retour. Consciente des enjeux environnementaux et des attentes sociétales, Coopérative U se joint à l'ensemble des distributeurs pour proposer un modèle de réemploi pragmatique, à l'initiative de Citeo », affirme Antoine Bresson, associé du Super U de Montgeron et binôme national réemploi de Coopérative U. « Nous sommes fiers de voir ce test d'ampleur nationale déployé, réunissant industriels, commerçants, enseignes et clients autour d'une ambition responsable et partagée » affirme Antoine Bresson, associé de Coopérative U.

DECOUVREZ LES PREMIERS MAGASINS A SE LANCER DANS LE DISPOSITIF

7 Français sur 10 déclarent être prêts à adopter le réemploi s'il était disponible dans leur magasin habituel[1]. Pour guider les consommateurs, Citeo a développé le site "Réflexe Gagnant Réemploi" dédiée à l'opération afin d'expliquer le principe de l'expérimentation, détailler les bons gestes pour rapporter l'emballage et récupérer la consigne par exemple. Mais également pour présenter les marques et produits, et connaitre tous les magasins participants à l'opération. L'opération sera également accompagnée d'une campagne de publicité ciblée dans les 4 régions concernés.

Dès le 12 juin, plus de 80 magasins proposeront des emballages réemployables dans leurs rayons. Puis, près de 350 magasins sont attendus dès le mois de juillet. D'ici le mois d'octobre, environ 750 magasins seront déployés sur les 4 régions.
Pour découvrir la carte des premiers magasins participants : https://www.reflexe-gagnant-reemploi.fr/

1. [1] Source: « Etude sur la perception des emballages standards par les consommateurs », Citeo & Ipsos (2022): 77% de consommateurs serait prêt à adopter le réemploi s'il était disponible dans leur magasin habituel

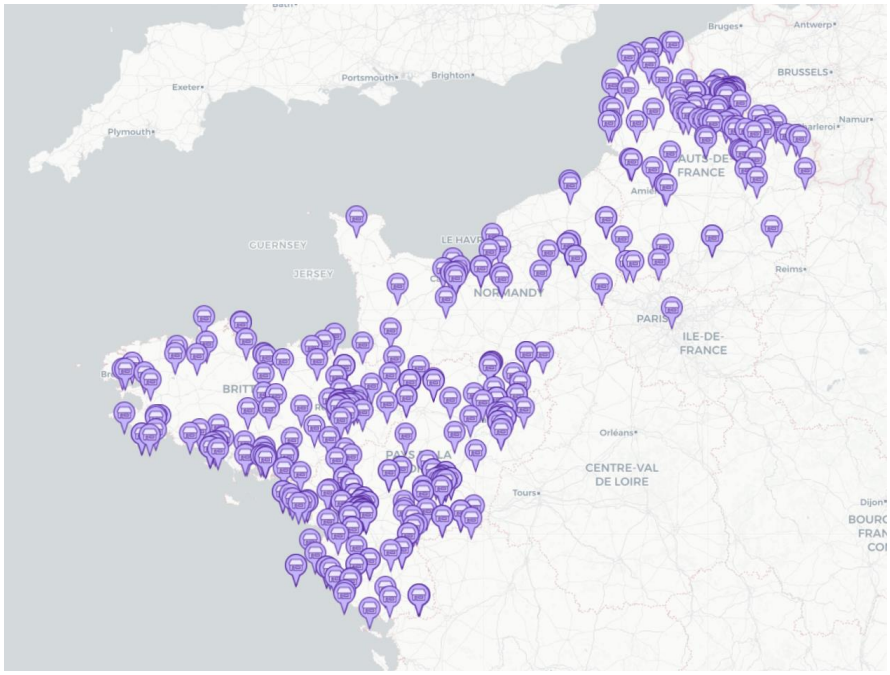

UNE DEMARCHE COLLECTIVE POUR DEPLOYER UN DISPOSITIF DE REEMPLOI MUTUALISE

Pour atteindre l'objectif fixé par la loi AGEC de 10 % d'emballages réemployés d'ici 2027, Citeo développe depuis 2023 la démarche ReUse en co-construction avec son écosystème d'opérateurs, d'acteurs des territoires, d'industriels et de distributeurs. ReUse déploie à l'échelle nationale un système de réemploi optimisé grâce à la mutualisation des étapes de la boucle et la massification des emballages réemployables.

Le nouveau dispositif, inauguré le 12 juin 2025, s'appuie ainsi sur :

- **La mise en circulation massive d'emballages standardisés dans plusieurs formats, pouvant contenir une grande variété de produits (boissons, soupes …).** Afin d'optimiser les processus de retour, de tri et de réemploi, une gamme d'emballages standardisés « R-cœur » ont été développés, et circuleront aux côtés des emballages du Réseau Vrac et Réemploi déjà en circulation ainsi que des formats iconiques de certaines marques.
- **La mise en place d'un circuit mutualisé pour les différentes étapes de traitement des emballages**, soit leur récupération auprès du magasin, leur tri, leur convoyage vers les centres de lavages, puis leur retour sur les différents sites de production pour être reremplis et enfin, leur retour en rayon.

Citeo finance et coordonne cette phase de test. L'objectif est de vérifier sur le terrain si le dispositif fonctionne et répond aux attentes des consommateurs. Les résultats permettront de l'améliorer avant de le déployer à l'échelle nationale. Aujourd'hui, les bases sont posées : les aspects techniques, les actions dans les secteurs concernés et l'information des consommateurs sont prêts pour faire de ce projet une réussite.

ANNEXE

Pour en savoir davantage sur le dispositif et les modalités de son développement, rendez-vous sur :

- https://www.reflexe-gagnant-reemploi.fr/

Un montant de consigne adapté au format de l'emballage *(selon réglementation en vigueur)* **:**

- Petit format : 0,10 centimes
- Grand format : 0,20 centimes.

Les metteurs en marché (par ordre alphabétique) :

- Andros,
- Bières Motte-Cordonnier,
- Bio Planète,
- Brasserie & Compagnie,
- Brasserie Castelain,
- Brasserie de Bretagne,
- Brasserie De Sutter,
- Brasserie du Bout du Monde,
- Brasserie du Goulot,
- Brasserie Duyck,
- Brasserie Goudale,
- Brasserie la Dilettante,
- Brasserie Lancelot,
- Brasserie Meteor,
- Brasserie Moulins d'Ascq,
- Brasserie Pays Flamand,
- Brasserie régionale de l'Ouest (BRO),
- Brasserie Tête Haute,
- Brasseries Kronenbourg,
- Café de Paris – Cordier,
- Danival,
- Danone Eaux France,
- Eclor,
- Ferment Station,
- Groupe Kühne,
- Heineken Entreprise,
- Le Fourgon,
- Le Pech d'André,
- Les Celliers Associés,
- Les 4 Saisons,
- Les Délices de la mer,
- Les Jardins de l'Orbrie,
- Lorina, LSDH,
- Mahé,
- Maison Gaborit,
- Maison Meneau,
- Nestlé Waters France,
- Nos abeilles ont du pot,
- Oé,
- Prosain,
- Refresco,
- The Brothers,
- Vinoconnexion,
- Vitamont.

Les distributeurs mobilisés dans la démarche (par ordre alphabétique) :

- Auchan Retail France,
- Carrefour,
- Coopérative Biocoop,
- Coopérative U,
- Groupement les Mousquetaires,
- Monoprix,
- Mouvement Leclerc.

Cinq fournisseurs en machines RVM (Reverse Vending Machine) :

- Bocoloco,
- Lemon tri,
- NoWW,
- The Keepers,
- Tomra

Le fournisseur de service pour opérer la boucle : GO! Réemploi

GO! Réemploi est le fournisseur de service unique sélectionné pour l'expérimentation régionale de ReUse dans le Grand Nord-Ouest. Il a remporté l'appel à manifestation d'intérêt initié par Citeo pour un exercice de 2 ans, entre février 2025 et février 2027.

Ce prestataire de service assure les missions clés du circuit de réemploi des emballages auprès de tous les acteurs (industriels, distributeurs et opérateurs) :

- Il gère le stock du parc d'emballages avec une prestation pour chaque type d'emballages : standard « R-Cœur », iconique ou Réseau Vrac et Réemploi.
- Il organise toutes les étapes du fonctionnement opérationnel de la boucle ReUse de la collecte au retour aux metteurs en marché, en passant par le transport, le tri et le lavage.
- Il conçoit un Système d'information dédié afin d'administrer les données tout au long du parcours et de sécuriser la boucle d'un point de vue financier.

Les centres de lavage :

- Bout à Bout – Carquefou
- Haut la Consigne - Lille

A propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 67 % des emballages ménagers et 63 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.

Contacts presse

Quentin ZIMMERMANN – citeo@havas.com - +33 6 44 26 51 41

Sabrina SAVARY - citeo.regions@lamerie-rp.fr - +33 7 85 63 59 09